

Une Conférence pour éclairer le débat

Le Groupe économie sociale et solidaire de Confrontations Europe, animé par **Nicole Alix**, a réuni le 17 mai dernier au Comité Economique et Social Européen, un ensemble d'acteurs - investisseurs, entrepreneurs sociaux/ économie sociale, politiques - pour donner « **des clés de compréhension sur les objectifs et les outils de la mesure de l'impact social** ».

Devant des participants très divers, les panélistes, parmi lesquels **Ariane Rodert**, vice-présidente du groupe III du CES européen, **Axel de Martene** du cabinet Barnier ainsi que **Irich Grabenwarter**, Directeur du fonds Equity au Fonds Européen d'Investissement ou encore **Anne Wagenführ** de Deutscher Caritas, **Conny Reuter**, Secrétaire général de l'ONG Solidar- ont tenté de répondre à la question "A qui, à quoi va servir cette mesure de l'impact ? Quelles conséquences pour les décisions à prendre par les institutions européennes ?"

Adrien Baudet, stagiaire à Confrontations Europe et étudiant à HEC, supervisé par Eve Chiapello, a présenté une recherche qui :

- effectue un retour historique sur le développement de la notion d'impact social et de sa mesure,
- établit une **cartographie** des acteurs, investisseurs d'une part et acteurs d'autre part et de leurs attentes vis-à-vis des outils
- **identifier les aspects de l'entreprise sociale qui sont valorisés ou au contraire ignorés dans le processus** de mise en place de mesures d'impact, et **éclairer l'effet structurant** que les outils auront sur les acteurs et les politiques de l'économie sociale.

Pour retrouver cette étude, ainsi qu'un compte-rendu des débats, rendez-vous sur :

<http://www.confrontations.org/fr/domaines-etudes/economie-sociale-et-solidaire-cohesion-et-territoires/reunions-du-groupe>

Carole Ulmer

Mesure de l'impact social : pourquoi tant d'intérêt(s) ?

Alors que les travaux en cours au niveau de l'Union européenne visant à encadrer le financement des entreprises sociales avancent¹, **la demande de développer des mesures d'impact social pour organiser le secteur se fait de plus en plus insistante**, ce qu'il faut comprendre selon nous comme le signe d'une transformation de notre rapport à ces activités. Ce projet de mesure va de pair avec le développement de formes de contrôle à distance par des personnes qui ne connaissent pas l'activité, en lieu et place d'interactions avec des professionnels spécialistes. On substitue dès lors des processus compliqués de mesures standardisées, et éventuellement auditées, à un contrôle par des connaisseurs.

Ce glissement est lié à la volonté d'étendre la concurrence à toutes les activités. Les structures de l'économie sociale qui travaillaient historiquement sur la longue durée avec les pouvoirs publics sur des missions larges, doivent maintenant entrer dans des processus d'appels d'offres sur des projets précis et des horizons de temps limités. Evidemment, cette évolution pousse au développement de mesures pour comparer et exiger des résultats. Joue également dans ce déplacement le souhait de voir se développer les financements privés. Les caisses des Etats sont vides, alors que des fonds privés abondants sont en quête d'investissements. Il s'agit donc de les attirer en construisant un univers d'investissement qui ressemble à celui de la finance et qui puisse être intermédié par des gestionnaires de fonds ou de fortune non spécialistes.

L'engouement pour la mesure d'impact est donc un signe des temps. Elle apparaît attrayante, non à cause de son efficacité présumée, mais du fait de sa capacité à organiser autrement le monde des services sociaux en favorisant le pilotage à distance par des non-professionnels du social, la contractualisation sur projet pour des financeurs publics ou privés, et la génération d'une information digeste pour d'éventuels investisseurs. **Il faudra faire attention à ce qui risque d'être perdu** si ces pratiques finissaient par dominer tout le champ des activités sociales.

Notre vigilance doit également s'exercer sur les types de mesure d'impact qui seront promus. Quelles que soient les mesures retenues, elles seront contraintes par les chiffres qu'il est possible de produire. Et pour en obtenir à tout prix, certains aspects du travail des structures seront occultés car faiblement mesurables. Pour obtenir des indicateurs synthétiques, des pondérations entre indicateurs imparfaits seront choisies. De petites différences dans la façon de répondre aux besoins sociaux, risquent de devenir de grandes différences du fait des choix techniques opérés. Sur ce type d'activité le « bruit » est souvent plus important que la mesure elle-même. Même si chacun est persuadé des difficultés de ce projet, il reste que **l'existence même de ces chiffres changera les décisions.** Les effets de réactivité² sont maintenant bien documentés, à commencer par celui de prophétie auto-réalisatrice. De faibles différences de scores au départ peuvent contribuer à produire de grandes différences réelles notamment en terme de ressources. D'autres risques sont ceux de conformation, de restructuration de l'offre et d'évitement de l'innovation. Pour être bien notées, certaines structures pourraient être tentées d'arrêter tout ce qui n'est pas représenté dans les chiffres...

Sachant que ces effets sont inévitables, **il importe de ne pas aligner la totalité des politiques sur quelques métriques et de préserver d'une part la pluralité des référentiels**, d'autre part de **considérer que la connaissance de proximité** des structures et des métiers **reste un élément incontournable** et complémentaire de toute politique sociale responsable.

Eve Chiapello, Directrice d'Etudes EHESS Paris

¹ Adoption le 17 avril 2013 du Règlement N° 346/2013 du parlement européen et du Conseil relatif aux fonds d'entrepreneuriat social européens

² Espeland, W.N., Sauder, M. (2007), "Rankings and reactivity : how public measure recreates social worlds", *American Journal of Sociology*, vol.113, Issue 1, p. 1-40